

Qu'est-ce qu'un Conseil Municipal des Jeunes?

« Un Conseil communal des Enfants ou de jeunes est une structure participative, mise à la disposition des enfants par la commune pour qu'ils s'impliquent dans la vie sociale et développent une citoyenneté active »

Ces organes informels sont créés par des délibérations adoptées en conseils municipaux. Leur mode de fonctionnement est très variable selon la commune, la tranche d'âge et le mode d'entrée (élections en mairie, dans les écoles, désignation au sein d'associations représentatives, volontariat, système mixte etc.). Ces espaces permettent à des jeunes d'agir sur leur territoire et de mener des actions. Formellement, ils sont souvent présidés ou assistés par un conseiller municipal élu ou/et un animateur.

Être un jeune conseiller... « Débattre, agir et transformer »

Élus par les autres jeunes ou volontaires, ils expriment leurs idées et celles de leurs camarades. Les élus adultes leur demandent leur avis sur les projets qu'ils mènent : aménagement des espaces, offre de loisirs ou d'activités culturelles...

"J'ai pris conscience de l'importance du vote et de s'investir dans sa ville. Cela a participé à ma volonté de réussir et de montrer que les jeunes ce n'est pas le stéréotype des jeunes qui font rien" a dit un jeune conseiller.

Comme lui, la majorité des jeunes conseillers sont enthousiastes car, grâce au conseil, ils ont le sentiment de participer à quelque chose d'utile. Ils comprennent mieux le fonctionnement de leur collectivité et le rôle des élus locaux. Les activités des jeunes conseillers constituent un vrai engagement.

Le conseil Municipal des Jeunes de Sorigny ...

Il s'adresse aux jeunes de 14 à 18 (-1jour) habitants Sorigny. 12 places au maximum sont à pourvoir. Un règlement intérieur régissant le conseil est établi. Les jeunes se présentent au travers d'un dossier de candidature puis ils sont élus par leurs camarades. La durée du mandat est de 2 ans.

Si vous souhaitez obtenir plus d'informations, veuillez contacter l'animatrice de l'accueil jeunes; Caroline, au 02.47.38.48.05 ou par mail : accueiljeunes.sorigny@orange.fr

Qu'est-ce qu'un Conseil Municipal des Jeunes?

« Un Conseil communal des Enfants ou de jeunes est une structure participative, mise à la disposition des enfants par la commune pour qu'ils s'impliquent dans la vie sociale et développent une citoyenneté active »

Ces organes informels sont créés par des délibérations adoptées en conseils municipaux. Leur mode de fonctionnement est très variable selon la commune, la tranche d'âge et le mode d'entrée (élections en mairie, dans les écoles, désignation au sein d'associations représentatives, volontariat, système mixte etc.). Ces espaces permettent à des jeunes d'agir sur leur territoire et de mener des actions. Formellement, ils sont souvent présidés ou assistés par un conseiller municipal élu ou/et un animateur.

Être un jeune conseiller... « Débattre, agir et transformer »

Élus par les autres jeunes ou volontaires, ils expriment leurs idées et celles de leurs camarades. Les élus adultes leur demandent leur avis sur les projets qu'ils mènent : aménagement des espaces, offre de loisirs ou d'activités culturelles...

"J'ai pris conscience de l'importance du vote et de s'investir dans sa ville. Cela a participé à ma volonté de réussir et de montrer que les jeunes ce n'est pas le stéréotype des jeunes qui font rien" a dit un jeune conseiller.

Comme lui, la majorité des jeunes conseillers sont enthousiastes car, grâce au conseil, ils ont le sentiment de participer à quelque chose d'utile. Ils comprennent mieux le fonctionnement de leur collectivité et le rôle des élus locaux. Les activités des jeunes conseillers constituent un vrai engagement.

Le conseil Municipal des Jeunes de Sorigny ...

Il s'adresse aux jeunes de 14 à 18 (-1jour) habitants Sorigny. 12 places au maximum sont à pourvoir. Un règlement intérieur régissant le conseil est établi. Les jeunes se présentent au travers d'un dossier de candidature puis ils sont élus par leurs camarades. La durée du mandat est de 2 ans.

Si vous souhaitez obtenir plus d'informations, veuillez contacter l'animatrice de l'accueil jeunes; Caroline, au 02.47.38.48.05 ou par mail : accueiljeunes.sorigny@orange.fr